



AIDE À L'APPUI DE L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Avril 2010

Statistiques basées sur la notification du marqueur politique égalité
homme-femme par les membres du CAD, 2007-2008

Base de données du Système de Notification des Pays Créanciers

DÉFINITION

LE MARQUEUR POLITIQUE EGALITE HOMME-FEMME

DÉFINITION

Une activité devrait être classée comme « orientée vers l'égalité homme-femme » (valeur Principale ou Significative) si :

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Elle vise à renforcer l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes ou à réduire les discriminations et les inégalités fondées sur le sexe.

L'objectif d'égalité homme-femme est explicitement mis en évidence dans la documentation concernant l'activité, à travers des mesures destinées à :

- a) Réduire les déséquilibres dans les rapports de forces entre hommes et femmes, garçons et filles, au niveau social, économique ou politique : faire en sorte que l'activité bénéficie autant aux femmes qu'aux hommes, ou remédier à des discriminations passées ; ou
- b) Développer ou renforcer la politique, la législation et les institutions propres à garantir l'égalité homme-femme ou à empêcher la discrimination.

Cette approche nécessite d'étudier les inégalités homme-femme soit séparément, soit dans le cadre des procédures normales des agences.

Voir aussi la question sur l'étude en faveur de l'égalité homme-femme dans l'Appendice.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS CARACTERISTIQUES

Exemples d'activités qui pourraient se voir attribuées la valeur objectif principal :

- aide aux femmes et aux filles à la connaissance de leurs droits ;
- soutien aux associations masculines qui luttent contre la violence envers les femmes ;
- projet de filet de sécurité sociale spécifiquement axé sur les femmes et les filles en tant que groupe particulièrement défavorisé de la société ;
- renforcement des capacités du Ministère des finances et de la planification afin d'incorporer les objectifs d'égalité homme-femme dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ou autres stratégies comparables.

De telles activités pourraient avoir pour cible soit uniquement les femmes, soit uniquement les hommes, soit les deux.

Exemples d'activités qui pourraient se voir attribuées la valeur objectif significatif :

- activité dont l'objectif principal est d'assurer l'approvisionnement en eau potable d'un district ou d'une communauté locale tout en faisant en sorte que les femmes et les filles bénéficient d'un accès sûr et facile aux installations en question ;
- projet de filet de sécurité sociale s'étendant à la communauté toute entière et intégrant des dispositions destinées à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons.

Voir la foire aux questions dans l'Appendice pour d'autres exemples.

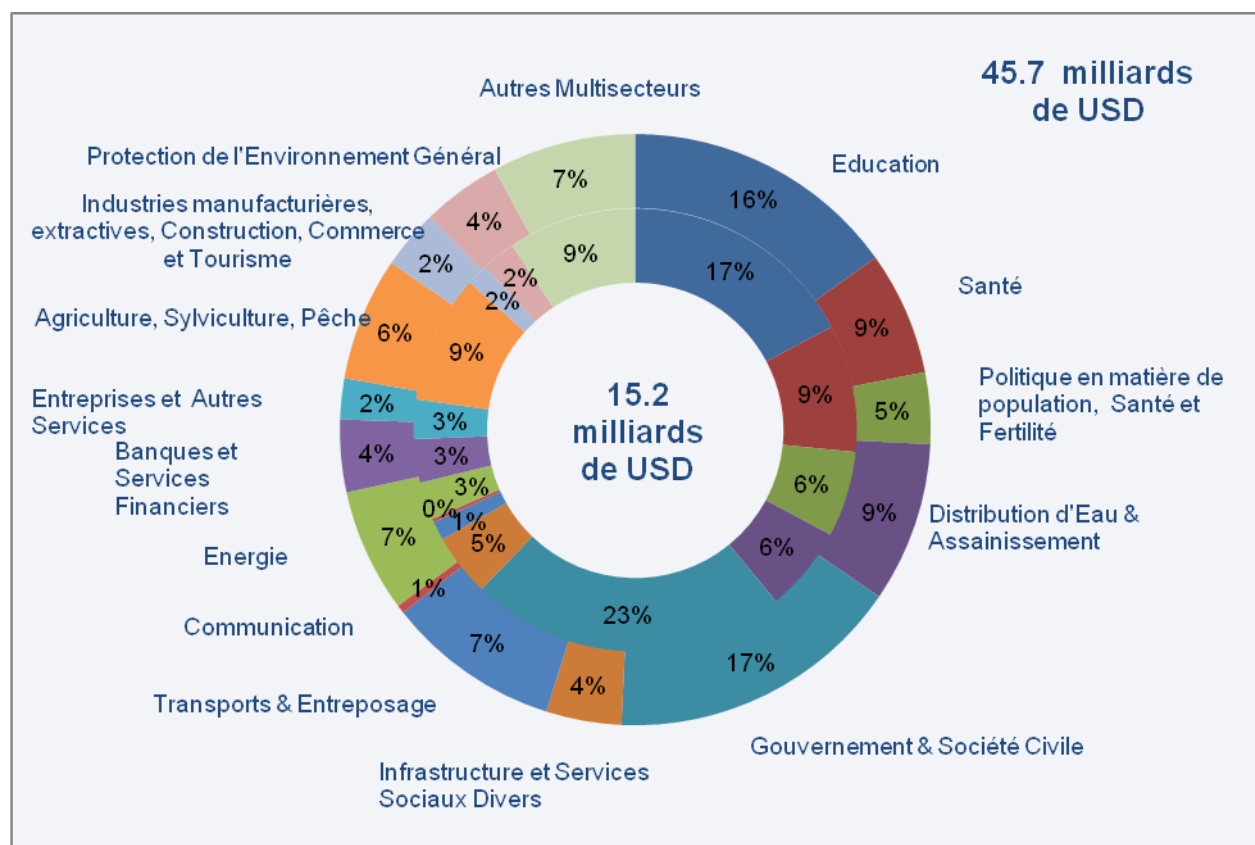
Nota bene : Le soutien des organisations et institutions pour l'égalité des femmes (**code secteur SNPC 15164**) se verra par définition attribué la valeur objectif principal.

VUE D'ENSEMBLE

L'APD bilatérale visant l'égalité homme-femme par secteur Valeur annuelle moyenne des engagements en 2007-2008

Cercle extérieur – APD bilatérale totale ventilable par secteur examinée au regard du marqueur politique de l'égalité homme-femme (45,7 milliards de USD)

Cercle intérieur – APD bilatérale visant l'égalité homme-femme (15,2 milliards de USD)



Couverture – Dans la mesure où tous les membres du CAD ne notifient pas la composante égalité homme-femme de leur APD, ce graphique ne couvre qu'une partie de l'APD totale qui est ventilable par secteur en 2007-2008.

Pour référence, l'APD bilatérale totale ventilable par secteur (incluant les membres ne notifiant pas le marqueur politique égalité homme-femme), s'est élevée en moyenne en 2007-2008 à 71,6 milliards de USD.

Ce graphique est basé sur les données relatives aux engagements, ces derniers reflétant mieux les politiques actuelles des donneurs. Une moyenne sur deux ans est montrée car la cible ainsi que le volume des engagements varient d'une année sur l'autre. Ce graphique exclut l'aide multilatérale pour laquelle des données comparables ne sont pas encore disponibles. Les membres du CAD utilisent un « marqueur » pour identifier les activités qui ont comme objectif principal ou significatif l'égalité homme-femme. La notification s'est améliorée au cours des dernières années bien que le champ de l'analyse soit réduit par les difficultés que rencontrent certains membres pour appliquer la méthodologie afférente. Les données actuellement disponibles donnent néanmoins une indication de l'importance accordée par les donneurs à l'égalité homme-femme dans leur programme d'aide.

REGARD SUR L'AIDE VISANT L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME - L'AIDE PAR DONNEUR

Pour chaque pays membre du CAD, une page résume **les statistiques de l'aide destinée à l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes en 2007-2008**. Les informations comprennent un ratio de couverture du marqueur égalité homme-femme, les dix principaux pays bénéficiaires de l'aide, et une répartition sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes.

Pour les pays dont la couverture du marqueur est insuffisante sur 2007-2008, les graphiques ne sont pas présentés [États-Unis et Portugal].

Note pour l'interprétation des graphiques:

Le premier élément à prendre en compte dans l'analyse des données d'un pays, ou lors de comparaisons des données entre pays est le taux de couverture, c'est-à-dire la proportion du programme d'aide examiné au regard de l'égalité homme-femme. Un fort pourcentage d'aide visant l'égalité homme-femme SEUL ne signifie pas que le programme d'aide est bien aligné avec l'objectif d'égalité homme-femme ; une telle conclusion ne peut être valable que si la couverture est de 100% pour ce donneur. Lors de comparaisons de données entre donateurs, ce sont à la fois le taux de couverture et le % d'aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes qui doivent être pris en compte. (Certains membres n'examinent pas des contributions qui par nature entreraient probablement dans la catégorie "non orientée", par exemple les coûts imputés des étudiants. En conséquence, un montant important dans la catégorie "non marquée" augmente en général de façon significative le pourcentage d'aide visant l'égalité homme-femme).

Aide ventilable par secteur visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes,
moyenne sur 2007-2008, en millions de USD

	2007-2008						Pour mémoire :	
	Objectif principal	Objectif significatif	Sous-total : Aide visant l'égalité homme-femme	Aide non orientée	Total : aide marquée	Aide non marquée	Aide ventilable par secteur, total	Aide aux institutions pour l'égalité des femmes
Allemagne	217	3,118	3,336	2,329	5,665	1,496	7,161	17
Australie	145	563	708	901	1,609	1,048	2,657	4
Autriche	15	62	77	236	313	82	396	3
Belgique	42	381	423	350	773	403	1,176	9
Canada	53	853	906	1,165	2,071	175	2,246	7
Danemark	59	463	522	459	981	0	981	26
Espagne	239	467	706	1,879	2,585	352	2,936	151
Etats-Unis	..	..	..	..	..	..	21,175	..
Finlande	13	179	192	342	534	0	534	5
France ¹	56	2,536	2,592	3,443	6,035	571	5,869	0
Grèce	2	101	103	112	215	0	215	0
Irlande	14	116	130	431	561	0	561	10
Italie ¹	19	193	212	775	987	0	808	12
Japon	40	1,049	1,089	9,569	10,658	103	10,761	0
Luxembourg ¹	6	52	58	43	101	95	185	1
Norvège	263	489	752	1,594	2,346	0	2,346	58
Nouvelle Zélande	10	136	146	49	196	0	196	1
Pays-bas	272	204	476	2,933	3,409	0	3,409	79
Portugal	..	..	..	..	..	..	262	..
Royaume-Uni	247	1,187	1,434	3,160	4,594	825	5,419	33
Suède	196	949	1,144	315	1,459	0	1,459	3
Suisse	156	31	187	466	653	211	864	2
Total bilatéral	2,065	13,132	15,196	30,548	45,745	5,361	71,617	421
<i>Pour mémoire : CE</i>	151	1,845	1,996	8,107	10,103	1,353	11,456	22

1 : 2008 seulement. Ces pays ne notifiaient pas le marqueur égalité homme-femme auparavant.

Note: Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Allemagne

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

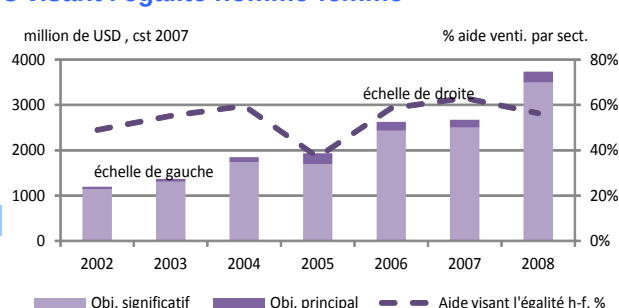
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **79%**.

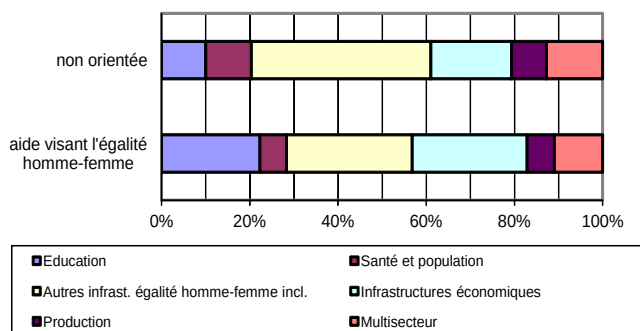
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	176	259
Objectif significatif	2498	3739
Non orientée	1568	3090
Non marquée	1735	1257
Total de l'aide ventilable par secteur	5977	8346
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	63%	56%
<i>Memo:</i>		
Aide totale non ventilable par secteur	3668	4261
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	16	17

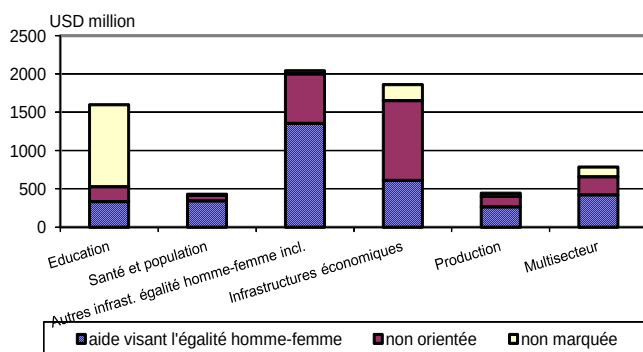


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2), %
Irak	1977	14	57%
Chine	748	745	20%
Cameroun	644	78	80%
Inde	462	458	68%
Afghanistan	294	217	60%
Liberia	240	22	59%
Botswana	221	3	58%
Serbie	214	211	17%
Turquie	148	146	51%
Egypte	141	113	43%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2), millions de USD	%
Inde	282	68%
Afghanistan	129	60%
Chine	100	20%
Pakistan	80	90%
Kenya	80	92%
Mozambique	77	97%
Zones/ad. Palestinienne	72	85%
Congo, Rép. dém.	68	97%
Bangladesh	64	98%
Tanzanie	63	89%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Australie

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

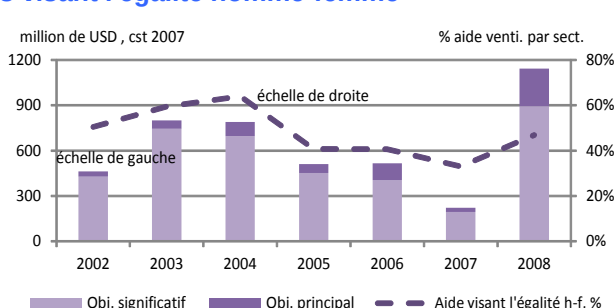
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **61%**.

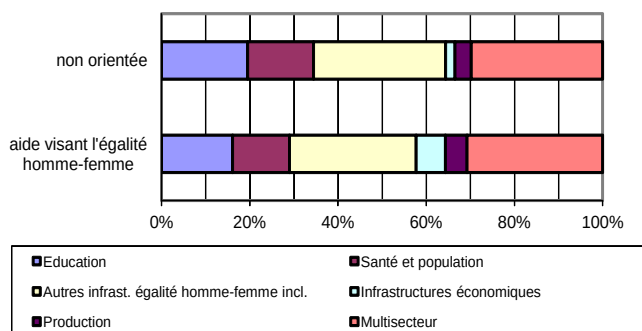
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	28	262
Objectif significatif	194	932
Non orientée	450	1352
Non marquée	783	1313
Total de l'aide ventilable par secteur	1455	3858
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	33%	47%
<i>Memo:</i>		
Aide totale non ventilable par secteur	254	838
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	4	5

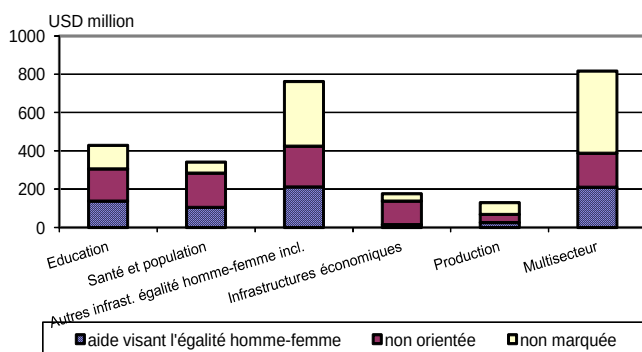


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Indonésie	461	438	39%
Salomon, îles	221	218	66%
Papouasie-Nlle-Guinée	215	213	32%
Philippines	203	199	34%
Irak	164	31	12%
Afghanistan	97	35	66%
Timor-Leste	91	87	38%
Bangladesh	70	61	98%
Viêt-nam	48	48	54%
Chine	46	44	39%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2)	%
millions de USD		
Indonésie	144	39%
Philippines	64	34%
Papouasie-Nlle-Guinée	54	32%
Salomon, îles	50	66%
Bangladesh	36	98%
Vanuatu	33	88%
Afghanistan	16	66%
Viêt-nam	12	54%
Timor-Leste	10	38%
Chine	8	39%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Autriche

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

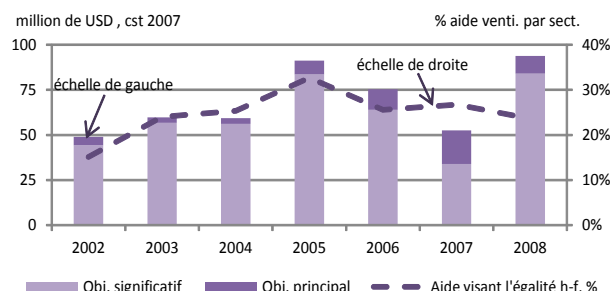
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **79%**.

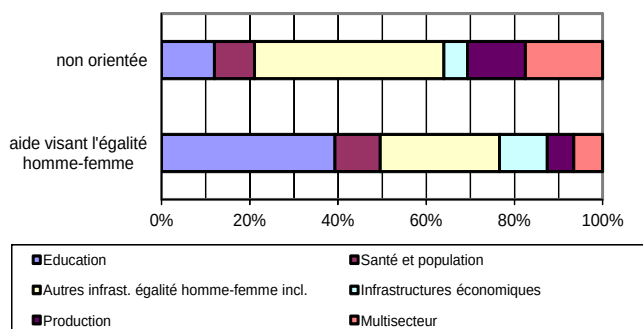
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	19	10
Objectif significatif	34	91
Non orientée	144	328
Non marquée	163	2
Total de l'aide ventilable par secteur	360	431
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	27%	24%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	1022	877
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	3	2

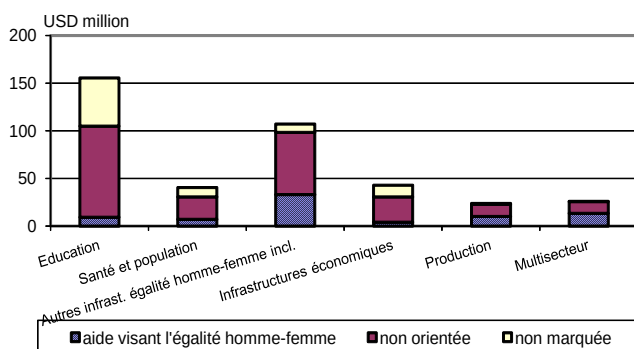


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Irak	592	1	0%
Nigeria	161	1	10%
Chine	38	38	0%
Serbie	36	36	12%
Bosnie-Herzégovine	36	36	4%
Géorgie	28	1	8%
Viêt-nam	28	28	0%
Turquie	26	26	0%
Ethiopie	16	10	56%
Tchad	15	0	0%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2)	
	millions de USD	%
Ouganda	7	66%
Nicaragua	6	75%
Bhoutan	6	93%
Zones/ad. Palestinienne	6	90%
Ethiopie	5	56%
Serbie	4	12%
Mozambique	3	50%
Burkina Faso	3	55%
Rwanda	3	77%
Moldova	2	51%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Belgique

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

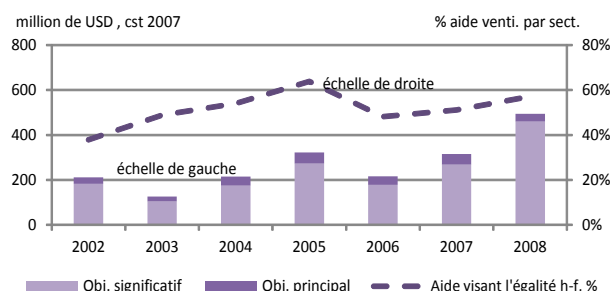
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est 66%.

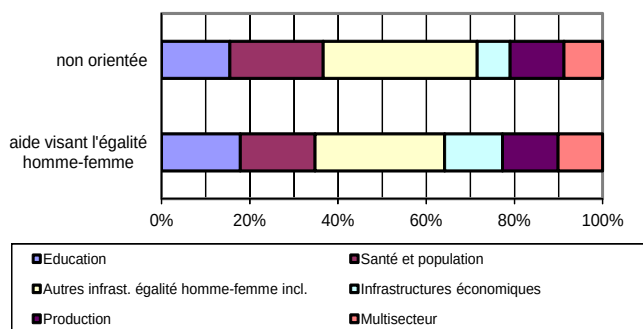
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	47	37
Objectif significatif	268	495
Non orientée	301	398
Non marquée	460	347
Total de l'aide ventilable par secteur	1076	1276
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	51%	57%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	511	504
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	3	15

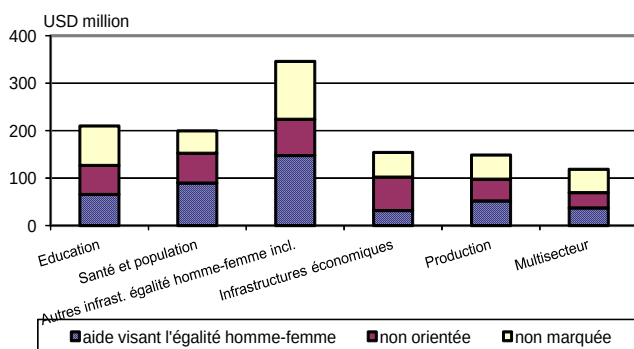


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2) %
Congo, Rép. dém.	215	132	54%
Rwanda	105	104	89%
Burundi	75	63	29%
Cameroun	56	14	35%
Irak	52	1	64%
Viêt-nam	42	42	44%
Maroc	41	40	83%
Sénégal	35	34	92%
Zones/ad. Palestinienne	35	28	87%
Bénin	33	32	94%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2) millions de USD	%
Rwanda	68	89%
Congo, Rép. dém.	44	54%
Sénégal	26	92%
Bénin	22	94%
Maroc	20	83%
Zones/ad. Palestinienne	14	87%
Niger	13	95%
Burundi	13	29%
Mali	12	88%
Ouganda	10	85%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Canada

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

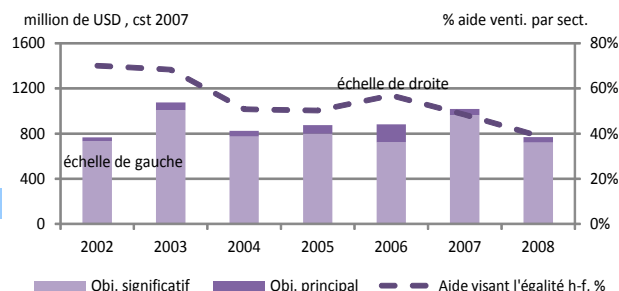
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **92%**.

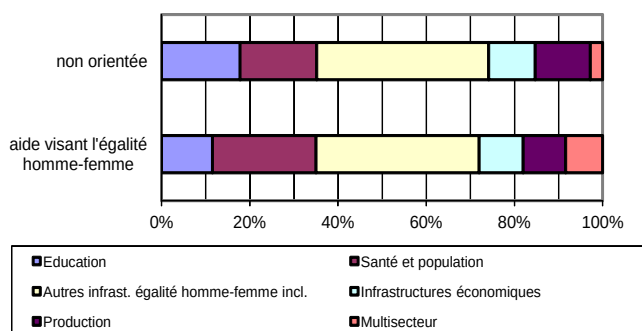
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	55	51
Objectif significatif	963	744
Non orientée	1088	1241
Non marquée	14	336
Total de l'aide ventilable par secteur	2121	2372
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	48%	39%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	1217	1335
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	4	10

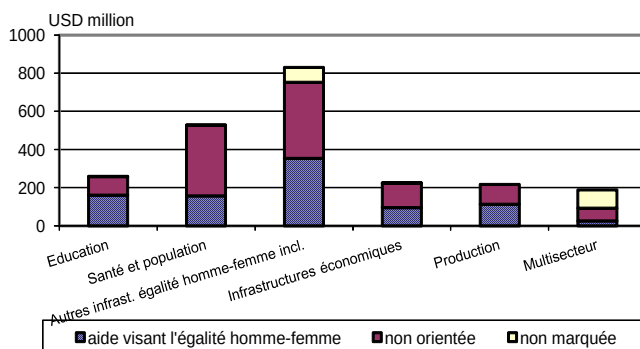


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Afghanistan	438	363	28%
Haiti	186	160	40%
Ethiopie	177	58	76%
Ghana	168	122	50%
Sénégal	97	95	26%
Soudan	83	25	57%
Irak	76	4	90%
Tanzanie	59	39	79%
Bangladesh	54	48	55%
Pakistan	50	38	72%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2) millions de USD	%
Afghanistan	96	28%
Ghana	60	50%
Haiti	59	40%
Ethiopie	44	76%
Tanzanie	31	79%
Pakistan	27	72%
Bangladesh	26	55%
Mozambique	24	65%
Sénégal	24	26%
Ukraine	24	85%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Danemark

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

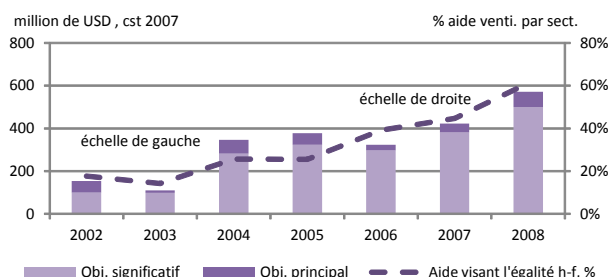
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme-femme est donc 100%.

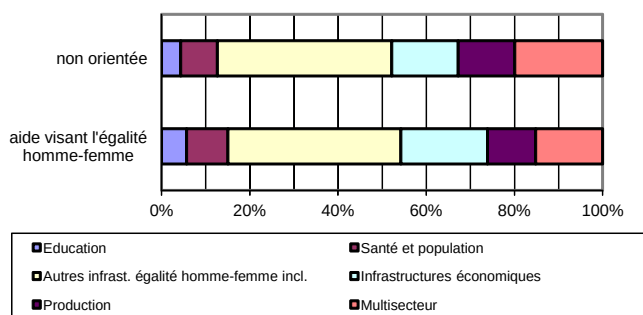
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	41	78
Objectif significatif	382	545
Non orientée	523	394
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable par secteur	946	1017
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	45%	61%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	536	553
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	14	39

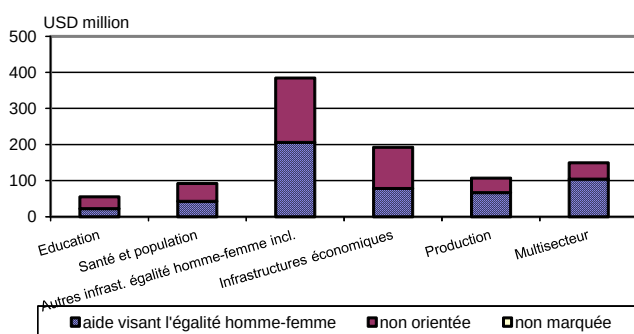


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Ghana	123	122	62%
Tanzanie	91	91	80%
Viêt-nam	88	66	54%
Mozambique	74	59	29%
Zambie	70	70	52%
Afghanistan	60	58	5%
Ouganda	49	45	62%
Egypte	38	35	10%
Bénin	37	18	78%
Mali	34	33	69%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2)	
	millions de USD	%
Ghana	76	62%
Tanzanie	73	80%
Zambie	36	52%
Viêt-nam	36	54%
Ouganda	28	62%
Indonésie	24	99%
Mali	23	69%
Népal	19	66%
Niger	18	99%
Mozambique	17	29%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Espagne

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

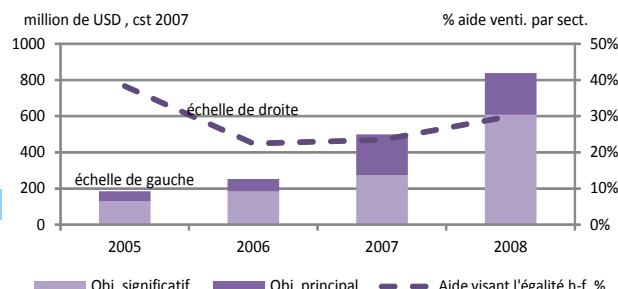
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **88%**.

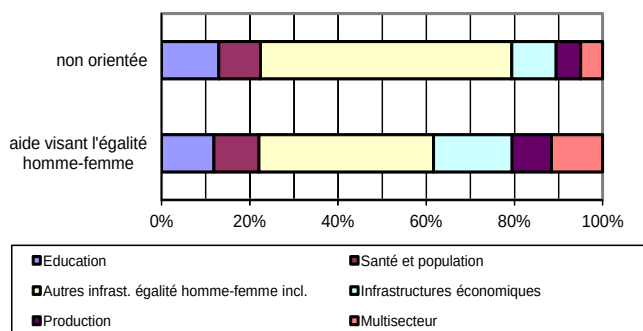
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	226	252
Objectif significatif	273	662
Non orientée	1627	2130
Non marquée	604	99
Total de l'aide ventilable par secteur	2730	3143
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	23%	30%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	1048	1426
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	163	139

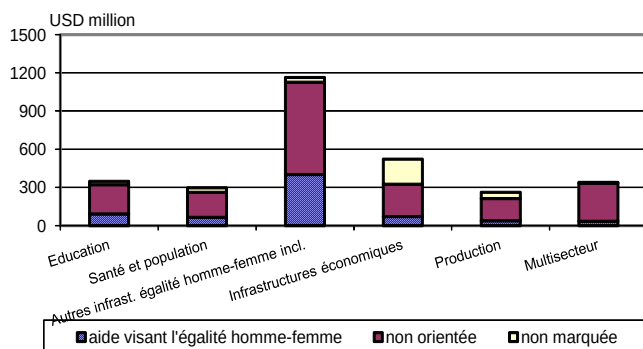


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2), %
Guatemala	250	61	48%
Maroc	182	174	38%
Tunisie	177	159	3%
Honduras	126	96	30%
Nicaragua	125	114	36%
Pérou	103	88	35%
Colombie	85	79	55%
Irak	80	17	5%
Bolivie	79	71	46%
Chine	78	48	1%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2), millions de USD	%
Colombie	42	55%
Maroc	39	38%
Nicaragua	35	36%
Bolivie	32	46%
Guatemala	28	48%
Pérou	26	35%
Honduras	23	30%
El Salvador	18	33%
Equateur	17	33%
Bosnie-Herzégovine	17	48%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Finlande

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

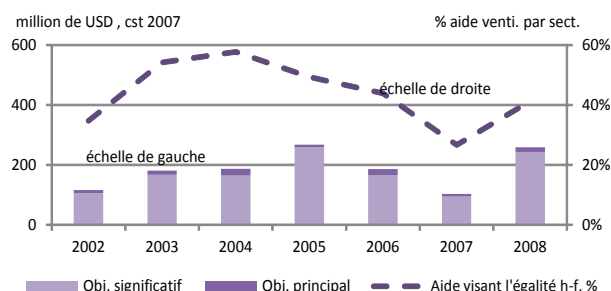
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme-femme est donc 100%.

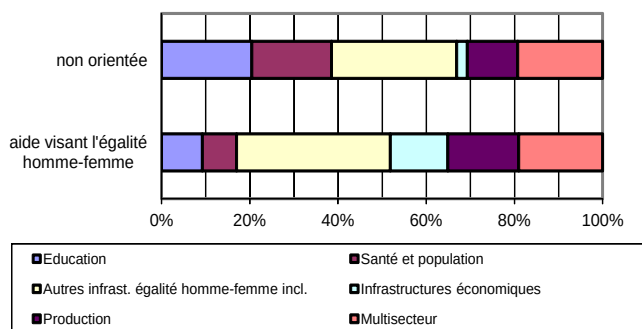
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	9	17
Objectif significatif	94	264
Non orientée	284	400
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable par secteur	387	682
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	27%	41%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	274	238
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	2	8

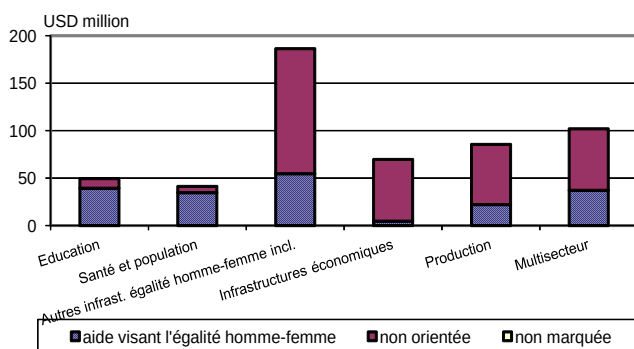


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2), %
Tanzanie	68	42	41%
Mozambique	41	29	85%
Ethiopie	35	32	41%
Viêt-nam	30	28	12%
Zambie	29	21	48%
Soudan	23	8	4%
Afghanistan	22	12	34%
Kenya	21	18	59%
Zones/ad. Palestinienne	17	13	5%
Népal	16	15	46%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2), millions de USD	%
Mozambique	25	85%
Tanzanie	17	41%
Ethiopie	13	41%
Nicaragua	11	97%
Kenya	10	59%
Zambie	10	48%
Népal	7	46%
Namibie	6	78%
Cambodge	5	79%
Inde	4	59%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2008*

France

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

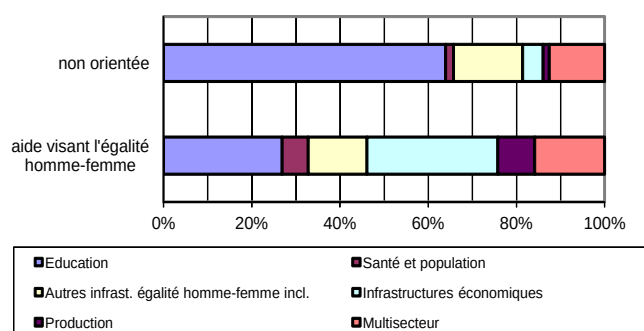
Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **91%**.

Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

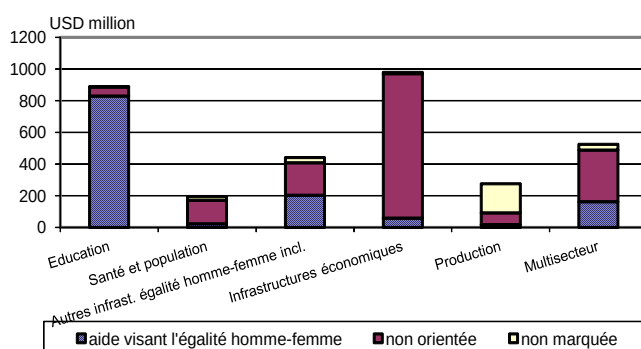
	2007	2008
Objectif principal	..	56
Objectif significatif	..	2536
Non orientée	..	3443
Non marquée	..	571
Total de l'aide ventilable par secteur	..	6606
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	..	43%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	..	3269
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	..	0

Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs
millions de USD



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Maroc	1179	1173	18%
Liban	605	61	92%
Mayotte	494	493	72%
Turquie	470	468	30%
Egypte	404	289	7%
Congo, Rép.	401	33	70%
Chine	356	344	46%
Tunisie	328	324	53%
Irak	315	8	70%
Indonésie	291	290	2%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	l'égalité homme-femme	
	Aide visant l'égalité homme-femme (2)	
	millions de USD	%
Mayotte	353	72%
Maroc	203	18%
Tunisie	168	53%
Chine	158	46%
Turquie	139	30%
Algérie	136	100%
Wallis & Futuna	113	86%
Sénégal	91	45%
Viêt-nam	78	89%
Madagascar	53	93%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

* Pour la France, la couverture est correcte à partir des flux 2008.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Grèce

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

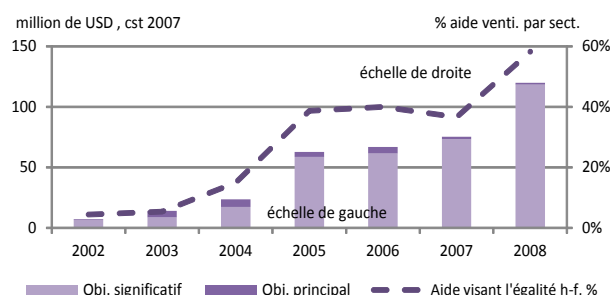
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme-femme est donc 100%.

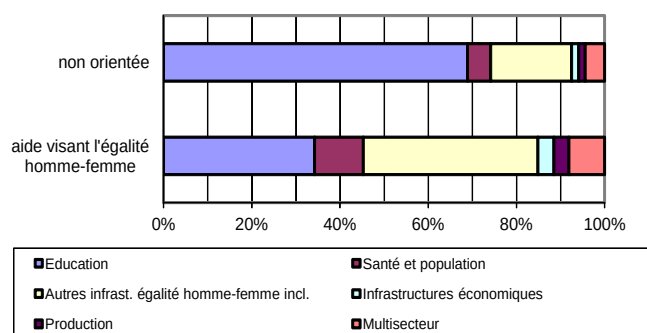
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	2	2
Objectif significatif	73	129
Non orientée	130	94
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable par secteur	205	224
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	37%	58%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	43	88
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	1	0

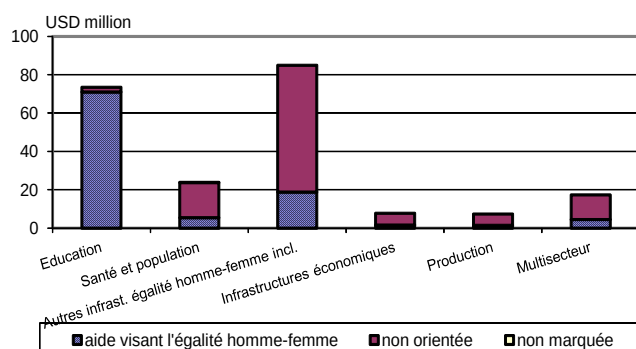


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2), %
Albanie	51	49	82%
Serbie	36	36	7%
Afghanistan	14	13	7%
Bosnie-Herzégovine	10	10	6%
Egypte	10	10	50%
Turquie	6	6	75%
Zones/ad. Palestinienne	5	5	79%
Syrie	4	4	79%
Liban	4	4	27%
Arménie	4	4	53%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2), millions de USD	%
Albanie	40	82%
Egypte	5	50%
Turquie	4	75%
Zones/ad. Palestinienne	4	79%
Syrie	3	79%
Ukraine	3	87%
Serbie	3	7%
Jordanie	3	65%
Géorgie	2	69%
Arménie	2	53%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Irlande

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

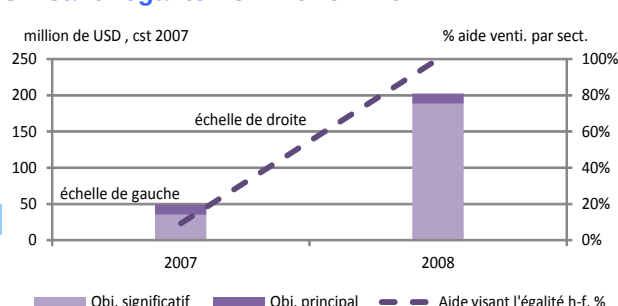
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme-femme est donc **100%**.

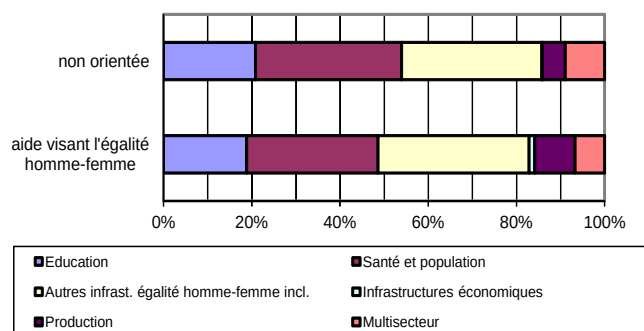
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	14	15
Objectif significatif	35	197
Non orientée	479	382
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable par secteur	528	593
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	9%	36%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	304	337
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	9	11

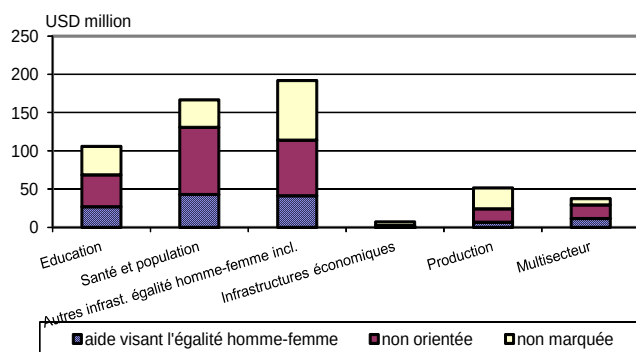


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2), %
Ouganda	71	64	11%
Mozambique	70	54	36%
Ethiopie	62	40	43%
Tanzanie	57	37	34%
Zambie	35	35	9%
Viêt-nam	27	26	1%
Soudan	25	9	19%
Afrique du sud	23	23	32%
Lesotho	18	18	43%
Kenya	17	13	30%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2), millions de USD	%
Mozambique	20	36%
Ethiopie	17	43%
Tanzanie	13	34%
Lesotho	8	43%
Afrique du sud	7	32%
Ouganda	7	11%
Zimbabwe	4	47%
Kenya	4	30%
Zambie	3	9%
Sierra Leone	2	19%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2008*

Italie

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

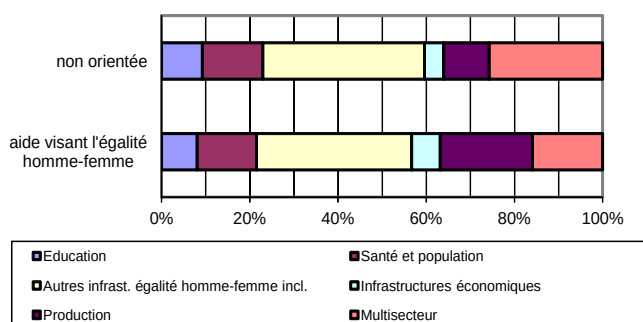
Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme-femme est donc **100%**.

Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

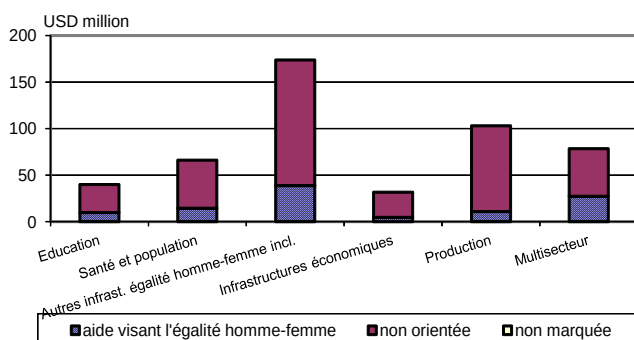
	2007	2008
Objectif principal	..	19
Objectif significatif	..	193
Non orientée	..	775
Non marquée	..	0
Total de l'aide ventilable par secteur	..	987
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	..	22%
<i>Memo:</i>		
Aide totale non ventilable par secteur	..	1353
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	..	14

Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Irak	879	79	30%
Afghanistan	151	116	51%
Mozambique	140	131	7%
Tunisie	131	57	2%
Liban	121	81	1%
Zones/ad. Palestinienne	62	14	44%
Guinée	40	0	0%
Ethiopie	38	35	23%
Sénégal	37	36	12%
Soudan	34	30	8%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2)	%
Afghanistan	59	51%
Irak	24	30%
Mozambique	9	7%
Ethiopie	8	23%
Zones/ad. Palestinienne	6	44%
Argentine	6	39%
Albanie	5	23%
Ouganda	5	41%
Sénégal	4	12%
Colombie	4	61%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

* Pour l'Italie, la couverture est correcte à partir des flux 2008.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Japon

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

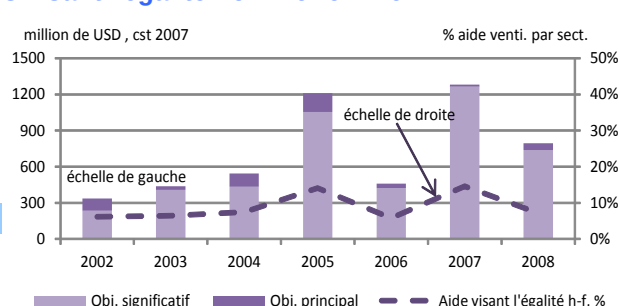
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **99%**.

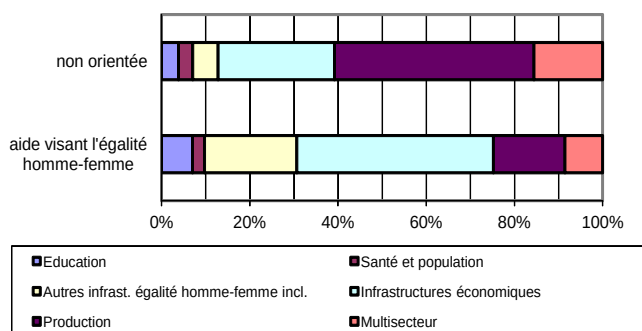
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	16	64
Objectif significatif	1265	833
Non orientée	7513	11626
Non marquée	73	133
Total de l'aide ventilable par secteur	8867	12655
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	15%	7%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	3680	4245
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	0	0

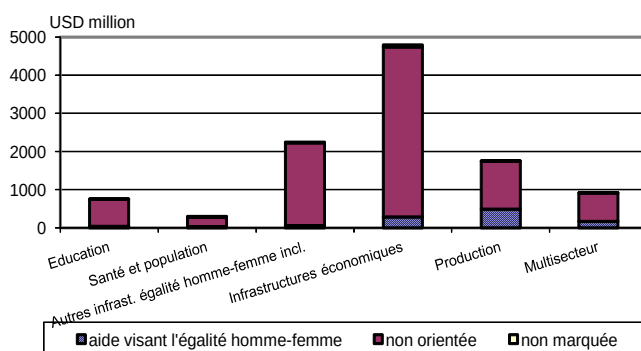


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Irak	2466	1216	0%
Inde	2352	2348	13%
Indonésie	1288	924	12%
Viêt-nam	975	951	4%
Chine	743	728	9%
Tanzanie	439	91	40%
Sri Lanka	407	384	3%
Thaïlande	350	345	0%
Philippines	308	299	17%
Pakistan	282	275	20%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2) millions de USD	%
Inde	302	13%
Indonésie	113	12%
Chine	69	9%
Pakistan	55	20%
Philippines	52	17%
Viêt-nam	40	4%
Tanzanie	29	40%
Bangladesh	24	13%
Mozambique	15	36%
Maroc	14	8%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Luxembourg

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **51%**.

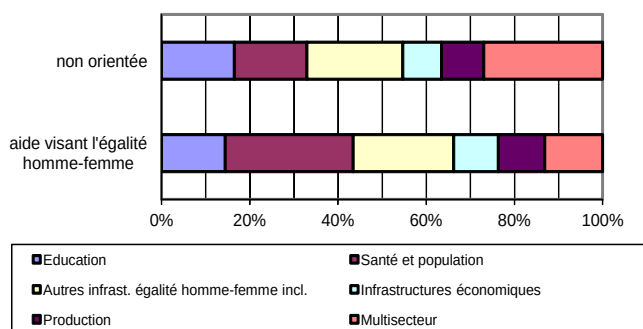
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

millions de USD, prix

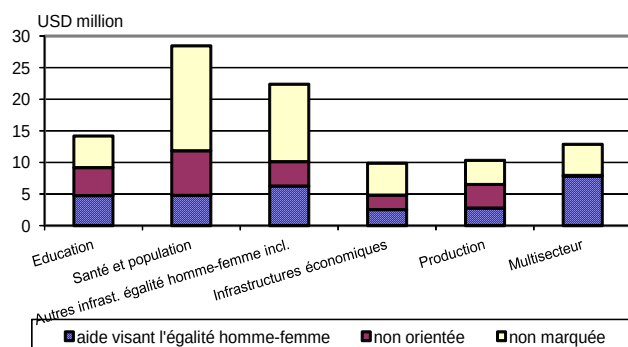
	2007	2008
Objectif principal	..	6
Objectif significatif	..	52
Non orientée	..	43
Non marquée	..	95
Total de l'aide ventilable par secteur	..	196
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	..	57%
<i>Memo:</i>		
Aide totale non ventilable par secteur	..	82
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	..	1

Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Sénégal	22	18	100%
Mali	20	18	93%
Cap-Vert	19	12	46%
Viêt-nam	18	16	42%
Nicaragua	16	14	0%
Laos	14	12	96%
Burkina Faso	13	12	100%
Niger	12	10	99%
El Salvador	11	10	93%
Serbie	9	7	88%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2)	
	millions de USD	%
Sénégal	12	100%
El Salvador	8	93%
Mali	7	93%
Laos	7	96%
Niger	6	99%
Cap-Vert	5	46%
Viêt-nam	4	42%
Burkina Faso	3	100%
Rwanda	3	46%
Serbie	1	88%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

* Pour le Luxembourg, la couverture est correcte à partir des flux 2008.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Norvège

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

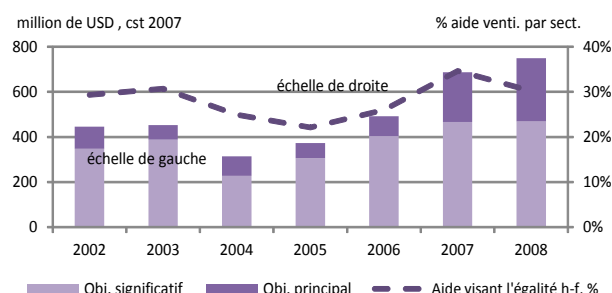
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme-femme est donc 100%.

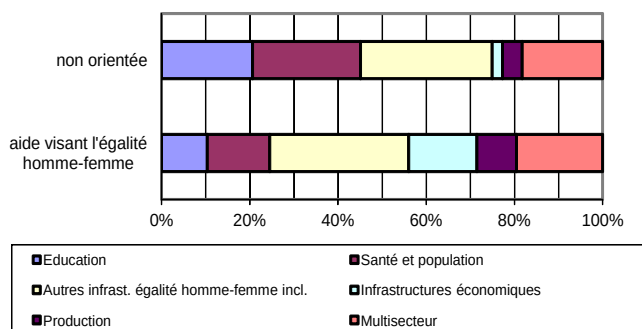
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	220	307
Objectif significatif	467	511
Non orientée	1298	1890
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable par secteur	1985	2708
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	35%	30%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	914	1075
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	58	58

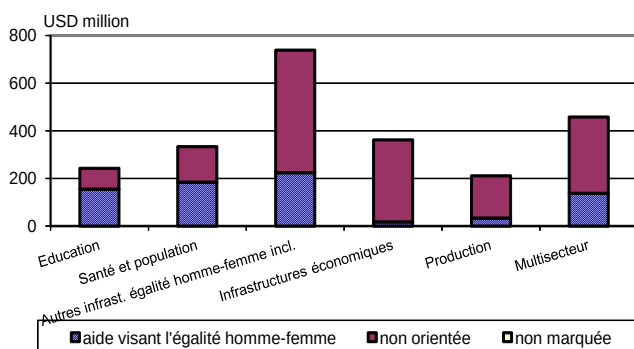


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Tanzanie	194	103	34%
Soudan	152	110	23%
Afghanistan	143	111	78%
Zones/ad. Palestinienne	119	52	19%
Ouganda	83	56	33%
Zambie	77	22	55%
Serbie	61	59	25%
Népal	60	59	30%
Inde	58	57	28%
Malawi	55	55	59%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2)	
	millions de USD	%
Afghanistan	87	78%
Tanzanie	35	34%
Malawi	32	59%
Pakistan	28	78%
Ethiopie	27	66%
Soudan	25	23%
Nigeria	23	95%
Ouganda	19	33%
Népal	18	30%
Inde	16	28%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Nouvelle Zélande

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

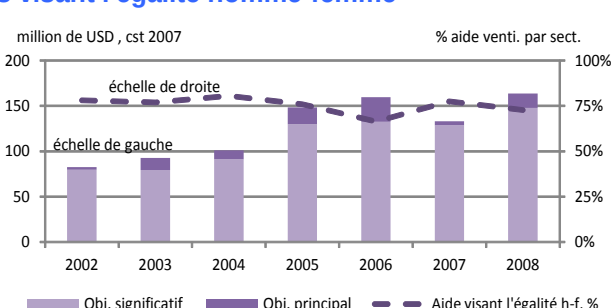
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme-femme est donc 100%.

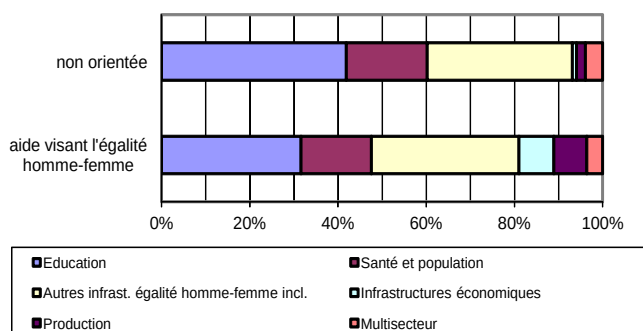
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	4	15
Objectif significatif	129	144
Non orientée	39	60
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable par secteur	172	220
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	77%	73%
<i>Memo:</i>		
Aide totale non ventilable par secteur	107	133
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	1	2

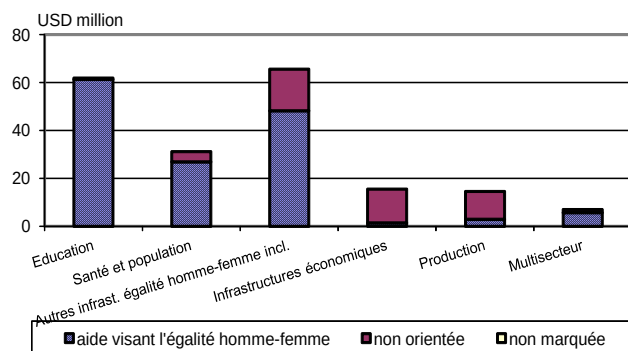


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Salomon, îles	31	29	88%
Tokelau	22	3	25%
Papouasie-Nlle-Guinée	20	17	88%
Niue	14	4	43%
Indonésie	13	12	90%
Vanuatu	10	9	62%
Tonga	10	9	33%
Viêt-nam	9	6	93%
Samoa	9	8	82%
Afghanistan	8	4	59%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2) millions de USD	%
Salomon, îles	25	88%
Papouasie-Nlle-Guinée	15	88%
Indonésie	11	90%
Samoa	6	82%
Cook, îles	6	82%
Viêt-nam	6	93%
Vanuatu	6	62%
Fidji	5	84%
Laos	3	91%
Tonga	3	33%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Pays-Bas

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

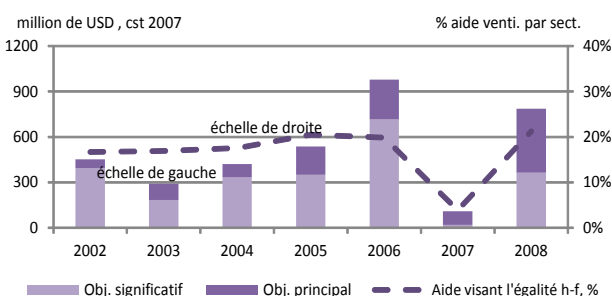
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme-femme est donc 100%.

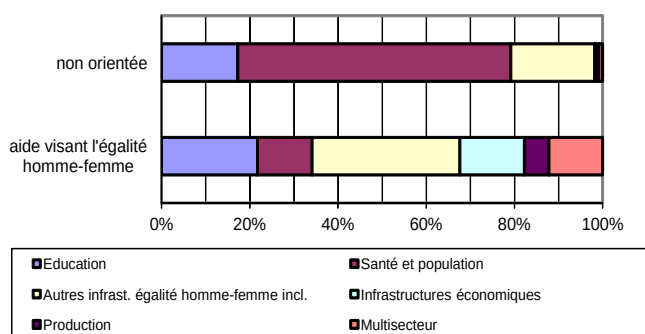
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	91	452
Objectif significatif	19	390
Non orientée	2746	3119
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable par secteur	2856	3962
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	4%	21%
<i>Memo:</i>		
Aide totale non ventilable par secteur	1944	1666
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	13	144

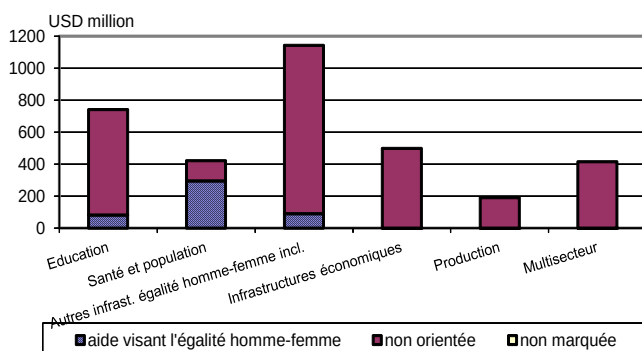


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs millions de USD



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Ghana	282	195	41%
Indonésie	202	159	1%
Soudan	184	105	1%
Afghanistan	181	167	2%
Nigeria	175	4	17%
Tanzanie	139	138	37%
Mozambique	111	66	1%
Suriname	100	49	1%
Zambie	91	63	67%
Ethiopie	90	53	30%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2)	%
millions de USD		
Ghana	79	41%
Tanzanie	51	37%
Zambie	42	67%
Yémen	32	54%
Ethiopie	16	30%
Bangladesh	13	21%
Burkina Faso	13	48%
Bolivie	7	12%
Afrique du sud	6	16%
Congo, Rép. dém.	5	22%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Royaume-Uni

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

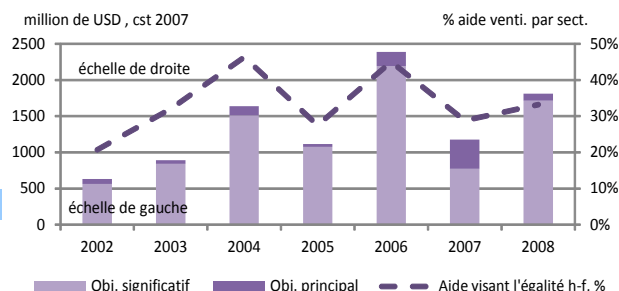
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **85%**.

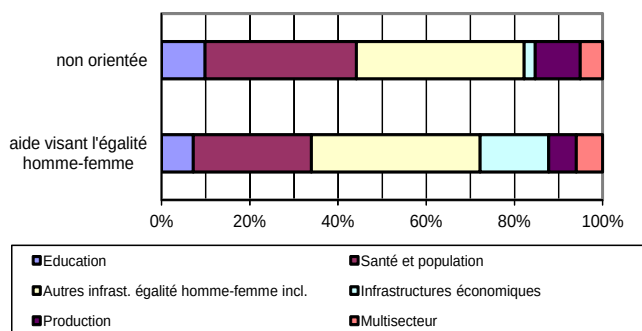
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	403	91
Objectif significatif	774	1601
Non orientée	2911	3409
Non marquée	458	1191
Total de l'aide ventilable par secteur	4547	6291
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	29%	33%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	1165	1625
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	1	65

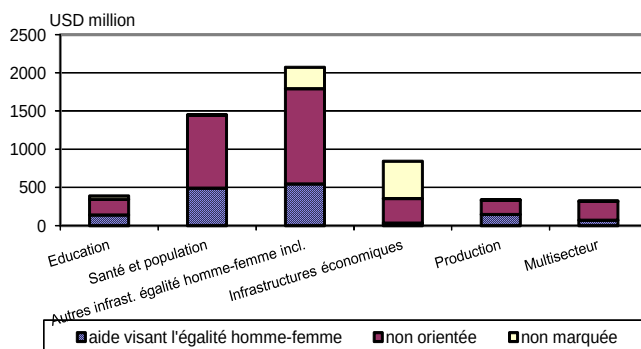


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Inde	934	932	35%
Nigeria	479	479	85%
Bangladesh	391	380	0%
Mozambique	354	109	0%
Irak	335	41	0%
Pakistan	218	172	50%
Afghanistan	210	197	1%
Congo, Rép. dém.	169	164	48%
Kenya	161	147	86%
Ethiopie	141	112	80%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2), millions de USD	%
Nigeria	389	85%
Inde	272	35%
Kenya	124	86%
Ethiopie	87	80%
Pakistan	81	50%
Ghana	80	85%
Congo, Rép. dém.	76	48%
Cambodge	45	86%
Népal	20	48%
Somalie	17	78%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Suède

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

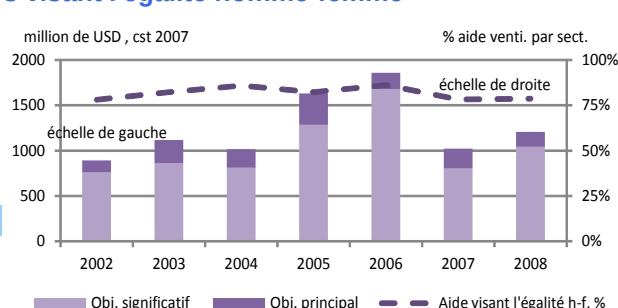
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités ont été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : la couverture de l'égalité homme-femme est donc **100%**.

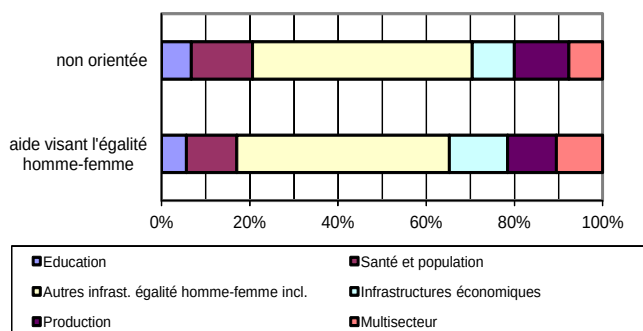
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	218	173
Objectif significatif	804	1093
Non orientée	285	345
Non marquée	0	0
Total de l'aide ventilable par secteur	1307	1611
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	78%	79%
<i>Memo:</i>		
Aide totale non ventilable par secteur	1017	1042
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	4	2

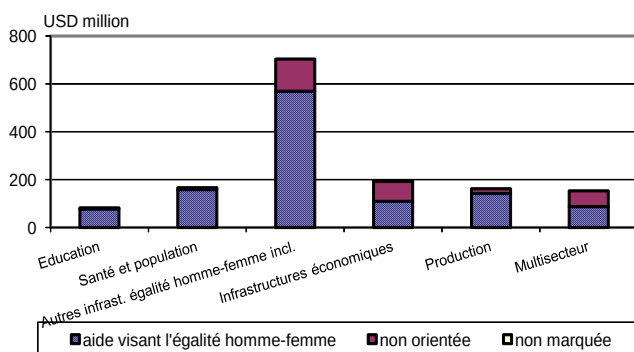


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Mozambique	80	52	96%
Zones/ad. Palestinienne	63	41	26%
Tanzanie	62	60	96%
Ouganda	55	38	95%
Soudan	54	20	54%
Congo, Rép. dém.	45	24	58%
Bosnie-Herzégovine	43	42	91%
Serbie	38	38	57%
Cameroun	37	0	71%
Kenya	36	31	99%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2)	%
millions de USD		
Tanzanie	58	96%
Mozambique	50	96%
Bosnie-Herzégovine	38	91%
Ouganda	36	95%
Kenya	31	99%
Zambie	24	97%
Serbie	22	57%
Colombie	19	98%
Afghanistan	17	94%
Honduras	15	98%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Suisse

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

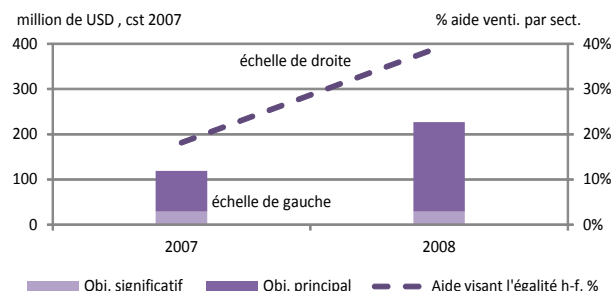
L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **76%**.

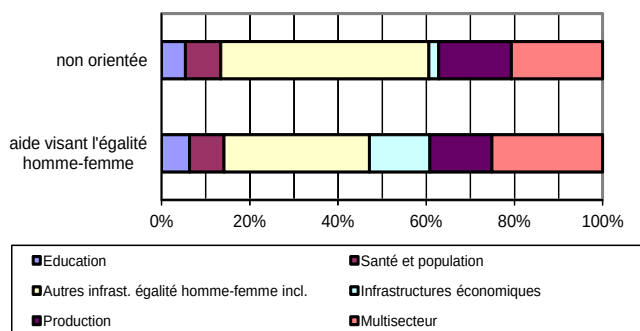
Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

	2007	2008
Objectif principal	90	222
Objectif significatif	29	33
Non orientée	537	394
Non marquée	188	234
Total de l'aide ventilable par secteur	845	883
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	18%	39%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	680	810
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	2	3

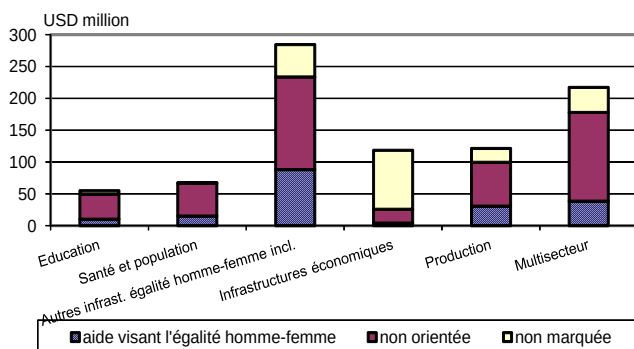


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2), %
Serbie	65	62	16%
Irak	48	0	0%
Mozambique	35	20	52%
Tanzanie	32	20	11%
Népal	28	26	45%
Burkina Faso	27	15	10%
Viêt-nam	27	27	38%
Nicaragua	25	14	21%
Bangladesh	24	22	21%
Zones/ad. Palestinienne	22	10	20%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2), millions de USD	%
Népal	12	45%
Mozambique	10	52%
Pérou	7	76%
Pakistan	5	31%
Viêt-nam	5	38%
Bangladesh	4	21%
Chine	4	71%
Niger	4	29%
Inde	4	29%
Mongolie	4	27%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Aide visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes 2007-2008

Commission Européenne

Les montants reflètent les engagements moyens pour 2007-2008, sauf indication contraire

L'investissement dans le domaine de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes est vital pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement et en particulier dans le cadre du développement durable. Cibler l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement constitue un moyen d'accroître l'efficacité globale de l'aide (1).

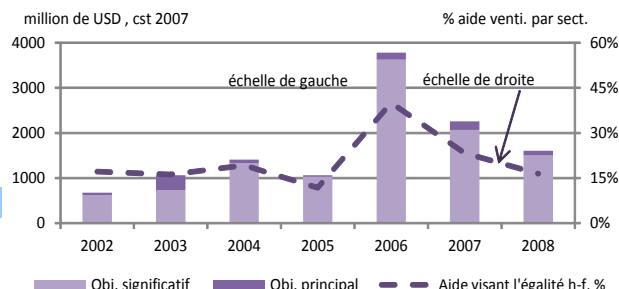
Une activité peut cibler l'égalité homme-femme comme "objectif principal" ou comme "objectif significatif". Comme objectif principal, cela sous-entend que l'égalité des sexes était un objectif explicite de l'activité et fondamental dans sa conception. Un objectif significatif signifie que l'égalité homme-femme était un objectif important mais secondaire de l'activité. Non ciblé signifie que l'activité a été examinée au regard de la promotion de l'égalité homme-femme mais qu'elle a finalement été reconnue comme ne ciblant pas cet objectif.

Toutes les activités n'ont pas été examinées au regard du marqueur égalité homme-femme : le ratio de couverture pour les activités ventilables par secteur est **88%**.

Programme de l'aide des donateurs visant l'égalité homme-femme

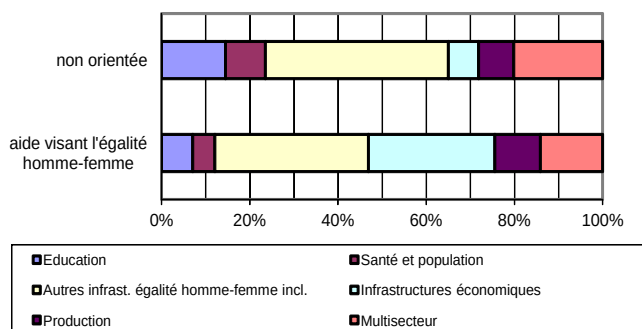
	2007	2008
Objectif principal	187	115
Objectif significatif	2069	1620
Non orientée	7420	8794
Non marquée	117	2589
Total de l'aide ventilable par secteur	9793	13119
Aide visant l'égalité homme-femme (2)	23%	16%
Memo:		
Aide totale non ventilable par secteur	3580	6352
Aide aux institutions pour l'égalité des femmes (3)	27	17

millions de USD, prix
cst 2007

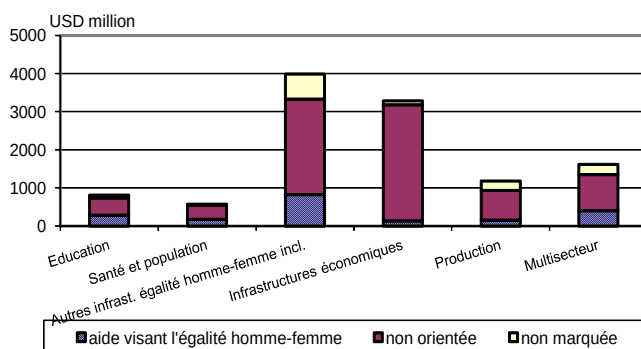


Ventilation par secteur

Composante sectorielle de l'aide visant l'égalité homme-femme



L'aide pour l'égalité homme-femme dans les secteurs



10 premiers bénéficiaires

Aide visant l'égalité homme-femme aux 10 premiers bénéficiaires

	Aide totale, millions de USD	Aide totale ventilable par secteur, millions de USD	Aide visant l'égalité homme-femme (2)
Turquie	1757	1753	13%
Zones/ad. Palestinienne	607	501	8%
Serbie	538	523	0%
Ethiopie	394	324	11%
Mozambique	379	125	17%
Maroc	338	338	38%
Madagascar	295	197	11%
Afghanistan	289	169	27%
Burkina Faso	288	37	0%
Zambie	278	113	6%

10 premiers bénéficiaires de l'aide visant l'égalité homme-femme

	Aide visant l'égalité homme-femme (2) millions de USD	%
Turquie	175	13%
Inde	151	95%
Maroc	130	38%
Afrique du sud	109	52%
Cameroun	78	72%
Irak	60	70%
Jordanie	47	35%
Somalie	44	66%
Bangladesh	42	79%
Zones/ad. Palestinienne	38	8%

(1) Directives du CAD pour l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes dans la coopération pour le développement, 1999.

(2) % de l'aide ventilable par secteur. Les activités non marquées vis-à-vis du marqueur sur l'égalité homme-femme ont été exclues.

(3) Depuis les flux 2005, le secteur FED est remplacé par "Soutien aux organisations et institutions pour l'égalité des femmes" au sein de la catégorie "Autres infrastructures sociales".

Note: Les statistiques sur l'égalité homme-femme excluent l'aide non ventilable par secteur dans la mesure où plusieurs membres n'appliquent pas le marqueur sur l'égalité homme-femme à ces formes d'aide. Cette dernière catégorie comprend l'aide programme, les opérations de dettes et l'aide humanitaire.

Source: Base de données SNPC des activités d'aide (Système de Notification des Pays Créanciers) disponible sur www.oecd.org/dac/stats/idsonline

AIDE À L'APPUI DE L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES